

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 07/12/2022

Nombre de membres présents : 15

Date d'affichage : 07/12/2022

Séance du 13 DECEMBRE 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX ET LE TREIZE DECEMBRE à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

Présents : Jérôme CASIMIR, Marie-Christine CABAL, Nadine GARCIA, Christian CHAMAYOU, Lydie FOISSAC, Richard FERNANDEZ, Nathalie CARME, Mohamed BOUMEDIENNE, Benoît MARQUES, Christine CHRETIEN, Philippe BOUDON, Ludovic MARLOT, Caroline CANTIE, Dominique GERARD, Nadine HERAL

Absents excusés :

Secrétaire de séance : CABAL Marie-Christine

OBJET : ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Ces dernières années, une série d'accidents majeurs ont perturbé le fonctionnement quotidien de nos organisations : crise sanitaire, tempêtes, accident d'usine, canicule, incendies, inondations, menace terroriste

Ces événements ont conduit à une nouvelle organisation de la sécurité civile et les communes se doivent de se préparer à de telles situations sur leur territoire.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'outil de préparation du maire pour l'exercice de son pouvoir de police. Le PCS lui permet d'assumer son rôle de directeur des opérations de secours (DSO). L'objectif de ce plan est d'anticiper la réponse de la commune en cas d'urgence.

Il détermine en fonction des risques connus :

- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes notamment les personnes vulnérables ou isolées,
- Fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- Recense les moyens disponibles,
- Définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'un Plan Communal de Sauvegarde existe depuis le 06/05/2010, modifié le 16/07/2014. A ce jour, il convient de le réactualiser.

Il présente le projet de PCS

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Caroline CANTIE, Benoit MARQUES, Mohamed BOUMEDIENNE),

- **APPROUVE** le Plan Communal de Sauvegarde proposé,
- **CHARGE** monsieur le maire de transmettre ce document à la Préfecture du tarn, au Service Départemental d'Incendie et de Secours, à la Gendarmerie et à la Direction Départementale des Territoires.

Fait et délibéré les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Certifie exécutoire

Jérôme CASIMIR, maire

Secrétaire de séance

Reçu en Préfecture, le
Publié ou notifié

